

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

(Article L-123-19 du Code de l'environnement)

Le projet de Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté Paris-Saclay (ci-après « Plan Climat ») fera l'objet d'une consultation du public en ligne du 15 avril au 19 mai 2019 inclus.

Les documents du dossier seront téléchargeables sur le site internet de l'agglomération :

www.paris-saclay.com

et sur le portail internet du Plan Climat :

agissonsourleclimat.fr.

Le projet de Plan Climat a reçu un avis favorable du Préfet de Région, de la Présidente de Région et de l'Autorité Environnementale. L'avis de l'Autorité Environnementale est joint au présent avis.

Pour tout renseignement, adressez vos demandes par mail à planclimat@paris-saclay.com ou par courrier à :

Monsieur Michel BOURNAT
Président de la Communauté Paris-Saclay
1 rue Jean Rostand
91898 ORSAY CEDEX

Au terme de la participation du public, le conseil communautaire de la communauté Paris-Saclay, adoptera le Plan Climat.